

AVIS DE FORMATION Technicien en Inspection Visuelle (TIV) Session 2018

La Commission Technique Départementale organise :

**Une Formation de Technicien en Inspection Visuelle
Cette formation se déroulera les 8 et 9 Décembre 2018**

Le lieu sera défini en fonction du nombre de participants et donc communiqué ultérieurement

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à cette session remplissent le formulaire d'inscription et l'envoient **avant le 1er Décembre 2018** à l'adresse suivante :

↳ Caroline LACHAUD – 521 Rue de la Chapelle – 45400 CHANTEAU.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ✓ Etre titulaire de la licence FFESSM.
- ✓ Etre âgé d'au moins 18 ans.
- ✓ Faire acte de candidature auprès du Président du club.
- ✓ Etre présenté par le Président du club qui attestera des qualités techniques et de l'aptitude à exercer la fonction de TIV

L'inscription doit être accompagnée d'un chèque de 50 € à l'ordre de CODEP FFESSM 45

Les repas du midi peuvent être pris en commun (merci d'indiquer votre participation pour faciliter la réservation) mais restent à la charge des participants.

Pour tout renseignement contacter : Caroline LACHAUD (06.09.82.22.05) mail : caro.lachaud@orange.fr



Le Président de la Commission Technique CODEP 45 FFESSM
Caroline LACHAUD

Fiche d'Inscription à la formation TIV Session des 8 et 9 Décembre 2018

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse email (pour recevoir la convocation) : _____

N° de licence : _____ Tel. _____

Club d'appartenance : _____

Date : _____ Signature du candidat :

Avis du président du club d'appartenance : Favorable Défavorable

Date : _____ Signature du Président :

Repas oui / non

Fiche d'inscription à retourner par courrier avec le dossier complet à :
Caroline Lachaud – 521 Rue de la Chapelle – 45400 Chanteau

Dossier à renvoyer avant le 1er Décembre 2018